

Conformité au règlement (UE) 2025/40 - PPWR

Sainte-Sigolène, le 23/07/2026

Madame, Monsieur,

Le règlement (UE) 2025/40 du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), modifiant le règlement (UE) 2019/1020 et la directive (UE) 2019/904, et abrogeant la directive 94/62/CE a été publié au journal officiel le 22 janvier 2025 et sera **applicable à partir du 12 août 2026** dans tous les états membres.

Le PPWR vise à réduire les pollutions liées aux emballages et à accélérer l'économie circulaire autour de 4 piliers : recyclabilité, contenu recyclé, réduction et réemploi.

COLLY & MARTIN déclare être en conformité avec les exigences suivantes :

❖ Article 5 : Exigences applicables aux substances présentes dans les emballages

COLLY & MARTIN s'engage à respecter :

- **Contrôle des substances préoccupantes.**
- **Somme des concentrations en Plomb, Cadmium, Mercure et Chrome hexavalent < 100 mg/kg.**

Cette information est basée sur les déclarations de nos fournisseurs, eux-mêmes conformes au règlement (UE) 2025/40. L'unité mg/kg correspondant au ppm et étant équivalent à un pourcentage, les produits fabriqués par COLLY & MARTIN sont par conséquent conformes à la réglementation.

- **Absence de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) intentionnellement ajoutés dans les produits destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, dans la limite autorisée.**

COLLY & MARTIN a fait réaliser des analyses de Fluor Total sur worst case ; les résultats obtenus sont inférieurs à 50 mg/kg. Selon la Communication de la commission en date du 10/06/2026, « Document d'orientation concernant le règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages », ces analyses mettent nos produits en conformité avec le règlement (UE) 2025/40. Voir Annexes I et II.

❖ Article 6 : Emballages recyclables

COLLY & MARTIN fabrique des produits en polyéthylène 100% recyclables.

❖ Article 11 : Emballages réutilisables

Les produits COLLY & MARTIN ne sont pas réutilisables au sens du règlement (UE) 2025/40.

Adeline CIZERON
Responsable qualité



COLLY & MARTIN
S.A. au capital de 1.000.000 euros
Z.I. Les Taillas – B.P. 31
43601 SAINTE-SIGOLENE
Tél. 04.71.75.05.75 – Fax. 04.71.66.13.65
SIRET 586 350 175 000 53

ANNEXE I

Analyse des résultats obtenus en Fluor Total :

Numéro d'OF	Résultat (mg/kg)	Conformité : Fluor Total < 50 mg/kg	Analyse de Fluor inorganique (mg/kg)	Commentaire
Echantillon 1	47	OUI	< 10	Echantillon prélevé après extrusion d'un produit contenant de la matière première recyclée (PCR), sur M20. A titre informatif, le Fluor contenu dans l'échantillon est bien organique.
Echantillon 2	< 10	OUI	-	Echantillon extrudé sur M18
Echantillon 3	46	OUI	-	Echantillon prélevé après extrusion d'un produit contenant de la matière première recyclée (PCR), sur M25
Echantillon 4	< 20	OUI	-	Echantillon prélevé après extrusion d'un produit contenant de la matière première recyclée (PIR), sur C180

Choix des échantillons analysés :

Des échantillons « worst case » ont été choisis. COLLY & MARTIN n'utilise plus de matières ou additifs à base de PFAS dans ses productions destinées au contact alimentaire. En revanche, nous utilisons des matières premières recyclées qui peuvent contenir des PFAS en fonction des lots de MPR. Des échantillons choisis ont donc été prélevés après des productions contenant des matières premières recyclées afin de considérer le pire des cas.

Interprétation des résultats :

Des analyses de Fluor Total ont été menées sur divers échantillons « worst case » produits dans nos ateliers sur différentes machines. Ces résultats montrent que la limite de 50 mg/kg est toujours respectée. A noter également que des produits contenant de la matière première recyclées (PCR) ont été analysés et sont eux-mêmes conformes.

Nos productions sont par conséquent jugées conformes aux exigences du règlement (UE) 2025/40 – PPWR.



Fabricant français

Films, gaines techniques et sacherie en polyéthylène



ANNEXE II

Rapports d'essais

Votre numéro de commande :

Devis signé D2604148

Devis associé(s) :

D2604148

A l'attention de

COLLY_&_MARTIN**ZI LES TAILLAS****43600 STE SIGOLENE**

2 échantillons ont été réceptionnés

Saint-Apollinaire, le 26/05/2026

Echantillon n° : 2604-E0279505*Echantillon reçu le 27/04/2026*

Données du client :

- Nature : Polyéthylène
- Référence : Echantillon 1

Paramètre	Technique / Méthode	Date de début	Résultat	Unité
Fluor total	Chromatographie Liquide Ionique / Méthode Interne	21/05/2026	47	mg/kg

Echantillon n° : 2604-E0279506

Echantillon reçu le 27/04/2026

Données du client :
 - Nature : Polyéthylène
 - Référence : Echantillon 2

Paramètre	Technique / Méthode	Date de début	Résultat	Unité
Fluor total	Chromatographie Liquide Ionique / Méthode Interne	21/05/2026	< 10.0	mg/kg

Validé par :

Andréa FICHET
 Référente opérationnelle



Contrôlé par :

Laura OLIVIER
 Responsable du Pôle
 Physico-Chimie



Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai, tels que reçus. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité sur les résultats impactés par des informations fournies par le client après réalisation des analyses.

Le présent rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation écrite du laboratoire.

Echantillon n° : 2606-E0284872

Echantillon reçu le 11/06/2026

Données du client :
- Nature : Matière
- Référence : Echantillon 3

Paramètre	Technique / Méthode	Date de début	Résultat	Unité
Fluor total	Chromatographie Liquide Ionique / Méthode Interne	09/07/2026	46*	mg/kg

*Résultats hétérogènes selon notre système qualité : E1 = 53 mg/kg et E2 = 38 mg/kg.

Echantillon n° : 2606-E0284873

Echantillon reçu le 11/06/2026

Données du client :
- Nature : Matière
- Référence : Echantillon 4

Paramètre	Technique / Méthode	Date de début	Résultat	Unité
Fluor total	Chromatographie Liquide Ionique / Méthode Interne	10/07/2026	< 20.0	mg/kg

Votre numéro de commande :

Devis D2606682 signé

Devis associé(s) :

D2606682

A l'attention de

COLLY_&_MARTIN

ZI LES TAILLAS

43600 STE SIGOLENE

Un échantillon a été réceptionné

Saint-Apollinaire, le 09/07/2026

Echantillon n° : 2606-E0285591

Echantillon reçu le 17/06/2026

Données du client :

- Nature : Polyéthylène
- Référence : Echantillon 1 (A2605406 - E0279505)

Paramètre	Technique / Méthode	Date de début	Résultat	Unité
Fluor Inorganique	Chromatographie Liquide Ionique / Méthode Interne	07/07/2026	< 10.0	mg/kg

Validé par :

Maxence OLIVIER
Réfèrent analytique


Contrôlé par :

Andréa FICHET
Ingénieure projet



Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai, tels que reçus. Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité sur les résultats impactés par des informations fournies par le client après réalisation des analyses.

Le présent rapport d'essai ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation écrite du laboratoire.